

Rapport  
d'activités  
annuel

2023

2024

**45** ANS  
de création ensemble

Période du 1<sup>er</sup> juin 2023 au 31 mai 2024

---

## **MOT DE LA PRÉSIDENTE**

C'est avec fierté que je vous présente le Rapport annuel 2023-2024 du Mouvement d'animation artistique de Cap-Rouge (MAACR).

L'année 2023-2024 s'est déroulée sous le sceau de l'effervescence amenée par le 45ème anniversaire du Mouvement et la consolidation de nos activités. Par ce bilan vous serez à même d'apprécier tout le dynamisme et l'engagement du Conseil d'administration (CA) et de sa coordonnatrice. Sincères remerciements à vous tous.

Vous pourrez constater que nous avons atteint tous nos objectifs et parfois même un peu plus. Nous avons aussi mené des travaux de planification stratégique afin de convenir d'une vision d'avenir dont plus de détails vous seront fournis à la section Planification stratégique. En bref, nous réitérons la vision mise de l'avant par nos prédécesseurs, soit celle de faire du MAACR une référence et un lieu de rencontre en "Arts Visuels". Afin de guider nos actions, nous amenons de nouvelles orientations adaptées au contexte actuel et à ses défis.

Je profite de ce moment pour remercier nos membres pour leur intérêt et leur fidélité. Merci également à tous les professeurs qui contribuent directement à la notoriété du Mouvement par leur talent et leurs enseignements et finalement, j'adresse un merci particulier à tous nos partenaires avec lesquels nous partageons des intérêts communs.

Tout le CA se joint à moi pour vous inviter à nous retrouver soit comme étudiant, comme partenaire, comme bénévole ou comme administrateur au CA afin de contribuer à cette vision et à son déploiement au quotidien.

Nous souhaitons aussi vous entendre. N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions, commentaires et questions, toutes les interventions sont les bienvenues et feront l'objet d'un suivi personnalisé.

**Soyez du Mouvement...**

L'année 2023-2024 marquait les 45 ans du MAACR-qui a été fondé le 27 octobre 1978.

## **Vision / Mission**

Le Mouvement est un organisme de bienfaisance qui sommairement a pour mandat :

- de faire découvrir, développer et promouvoir les Arts Visuels sous toutes leurs formes;
- de favoriser et organiser les échanges entre le public, les artistes amateurs et les artistes professionnels;
- d'élargir les connaissances en Arts Visuels par une offre de cours et la tenue d'évènements, c'est le volet "École" du Mouvement.

Plus spécifiquement, au plan juridique, la Vision / Mission du MAACR est ainsi libellée :

A) Promouvoir les arts de manière à élargir les connaissances du public et à augmenter son appréciation des arts ainsi que sa participation aux activités artistiques par l'organisation de rencontres culturelles, de conférences, de cours, d'expositions, de spectacles et d'ateliers.

B) Organiser et favoriser des rencontres et des échanges de toutes sortes entre le public, les artistes et les artisans dans le but d'intéresser la population en générale au domaine des arts.

C) Grouper en association toutes personnes intéressées par les arts de mêmes que tous les artistes amateurs ou professionnels.

### **École d'arts visuels de Cap-Rouge**

Plus spécifiquement pour le volet "École", la mission est de promouvoir les arts visuels de manière à susciter l'intérêt et élargir les connaissances de l'ensemble de la population. Cette mission est atteinte par

- une offre de cours en arts visuels tels le dessin, la peinture, le vitrail, etc. Ces cours sont offerts aux enfants, aux adolescents et aux adultes;
- l'organisation d'expositions, de symposiums, de rencontres et de journées portes ouvertes;
- la participation à des projets spéciaux organisés avec d'autres partenaires.

Pour le moment, c'est davantage le volet "École" qui est exploité. Nous avons comme défi d'accroître et de varier l'offre de cours et d'évènements en ayant un souci de mieux connaître les intérêts de nos membres et leurs préoccupations. Dans une perspective à court et moyen terme, le Mouvement prévoit développer les autres dimensions de notre mission.

Finalement, la Ville de Québec reconnaît l'apport et le dynamisme des organismes de son territoire en s'associant aux organismes dont l'offre de services vient bonifier sa propre action dans divers champs de responsabilités. À ce titre, le MAACR bénéficie d'une entente à titre d'organisme "collaborateur" ce qui implique le soutien de la Ville à la prestation de services aux citoyens (dépenses de fonctionnement, visibilité, locaux et matériel), aux projets et aux initiatives.

## Valeurs

L'exercice de planification stratégique réalisé au cours de l'année a permis de revoir nos valeurs et de les adapter au contexte actuel et à nos nouvelles orientations. Ces valeurs devront faire l'objet d'une approbation à la prochaine rencontre de l'Assemblée générale annuelle (AGA). Les valeurs retenues sont :

- coopération : travail d'équipe, entraide et collaboration en ayant recours aux compétences, au savoir-faire et au dynamisme des membres, des bénévoles, du personnel, de travailleurs autonomes et de nos partenaires;
- respect : équité, dignité, inclusion et transparence;
- créativité : innovation, ouverture et communication;
- rigueur : exactitude, bien faire les choses, respect des engagements, cohérence d'action et éthique.

À titre indicatif, ces nouvelles valeurs remplacent les valeurs suivantes qui prévalaient depuis quelques années : travail d'équipe, respect, positivisme et transparence

## Conseil d'administration (CA)

Le CA est composé uniquement de bénévoles.

Au moment de l'AGA de septembre 2023, le CA comptait six (6) administrateurs : le mandat de 3 administrateurs devait être confirmé et il y avait un poste vacant. L'AGA a permis de confirmer les mandats de Josée O'Leary, de Jean-Jacques Hudon et de Jean-Loup Robert.

À sa rencontre du 6 octobre 2023, le CA est ainsi constitué :

Présidente :	Suzanne Létourneau (mandat de 2 ans - fin septembre 2024)
Vice-présidente :	Julie Lizotte (mandat de 2 ans - fin septembre 2024)
Trésorière :	Jean-Loup Robert (mandat 2 ans - fin septembre 2025)
Secrétaire :	Hélène Vézina (mandat 2 ans - fin septembre 2024)
Administrateurs :	Jean-Jacques Hudon (mandat 2 ans - fin septembre 2025)
	Josée O'Leary (mandat 2 ans - fin septembre 2025)
	Poste vacant

À sa rencontre du 19 mars 2024, le CA a accueilli Nicole Giguère comme nouvelle administratrice, ce qui est venu compléter l'équipe du CA.

Le défi du Mouvement est de veiller à ce que le CA demeure complet, assurant ainsi la stabilité au niveau de la gouvernance, la continuité des opérations et une capacité accrue pour la réalisation de notre mission.

Le CA a tenu 10 rencontres régulières durant l'année 2023-2024, auxquelles se sont ajoutées 3 rencontres spéciales portant spécifiquement sur l'élaboration de la planification stratégique, une rencontre avec les professeurs, des rencontres avec les comités (comité de gouvernance, de programmation et d'exposition) et diverses rencontres de travail.

## Membres du MAACR

Les membres actifs ont droit de vote lors d'une assemblée générale.

La nouvelle version des Règlements généraux qui a été adoptée à l'AGA de septembre 2023 est venue modifier la définition de membre, l'objectif visé était d'attribuer à tous les membres une même date de fin pour leur adhésion. Auparavant, la date de fin variait d'un individu à l'autre selon sa date d'inscription à un cours, rendant ainsi complexes la coordination et la gestion des membres au quotidien.

Ainsi, les membres du MAACR sont :

- les personnes qui s'inscrivent à un cours\* : elles deviennent automatiquement membre pour une durée d'un an, sur la base de l'année civile (1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre). Pour un étudiant de 16 ans, c'est l'un de ses parents qui est réputé être membre;
- les personnes qui ne sont pas inscrites à des cours : elles peuvent aussi être membre en payant une cotisation annuelle;
- les membres associés nommés par le CA qui détermine la modalité et le montant de la cotisation;
- un membre désigné par le CA par résolution sur une base exceptionnelle : il n'aura pas à payer de cotisation et ce, selon des critères préétablis par le CA.

L'année 2023-2024 en est une de transition entre les règles qui prévalaient avant septembre 2023 et les nouvelles règles. Durant cette période de transition, il est difficile d'évaluer avec précision le nombre de membres, que ce soit pour l'année financière ou pour l'année civile compte tenu du fait que le système informatique dispose uniquement de fonctions élémentaires. Il a été convenu de retenir comme nombre de membres le nombre de participants aux 4 sessions de l'année financière, ce qui représente 455 membres comparativement à 320 pour l'année précédente, soit une augmentation de l'ordre 42%.

Cette augmentation s'explique notamment par la tenue des activités pour le 45<sup>ième</sup> par l'offre de services au niveau des ateliers.

\*La notion de cours s'applique à toute formation ayant impliqué des coûts d'inscription pour le participant, ce qui inclut les ateliers.

## LES RESSOURCES HUMAINES (RH)

### Personnel du MAACR

En 2015, le Mouvement a embauché une adjointe administrative à son siège social (Centre communautaire de Cap-Rouge) sur la base de 24 heures par semaine. Plus tard, le poste a été modifié en celui d'adjointe à la Direction et au début de l'année 2023-2024, le CA a convenu de revoir le niveau du poste à celui de coordonnateur. La titulaire de ce poste est Annie Morrissette.

### Personnel contractuel

Tout au cours de l'année, le MAACR a pu offrir une variété de cours, d'ateliers et d'activités grâce à la collaboration de quatorze (14) professeurs qui ont su contribuer à la réputation du Mouvement par l'excellence de leur travail et la qualité de leur enseignement. Les professeurs ont le statut de travailleur autonome et sont embauchés sur une base contractuelle à chaque session.

Merci à Sonia April, Jean-Marc Borduas, Denise Cloutier, François Desharnais, Isabelle Drouin, Isabelle Frot, Juan Gomez, Noriko Imaï, Michèle Lefebvre, Mario Lessard, Claudette Racine, Patricia Robitaille, Catherine Rondot et Marie-France Roy.

En mars 2023, Noriko Imaï a quitté le MAACR après une quinzaine d'années à diffuser son excellent savoir-faire auprès d'un grand nombre d'étudiants. La renommée du MAACR doit beaucoup à la qualité et à l'originalité de son travail. Elle a su faire découvrir à ces nombreux étudiants les merveilles et les subtilités de l'art japonais. Elle reviendra occasionnellement au MAACR pour offrir des ateliers. Les étudiants et ses collègues professeurs ont tenu à souligner son passage en lui rendant hommage lors du vernissage de l'exposition Anim'Art de mai 2024 : c'est Madame Morrissette qui a agi comme porte-parole.

Enfin, soulignons le départ de Patricia Robitaille (formation pour les jeunes) qui a quitté avec la session du printemps.

### Bénévoles

Notre société encourageant l'implication citoyenne, le MAACR adhère à cette valeur et fait une place toute particulière à l'action-bénévole. Le bénévole fait le don de son temps, de ses connaissances, de son savoir-faire et de ses habiletés. Trop souvent oubliée, cette contribution se doit d'être soulignée et mérite toute notre reconnaissance.

Le MAACR est à même d'apprécier et de reconnaître au plan qualitatif l'action de nos bénévoles par leur implication et la qualité des résultats obtenus.

Depuis l'année 2022-2023, nous cumulons le nombre d'heures de bénévolat effectuées. Nous estimons à environ 1 250 le nombre d'heures de bénévolat pour l'année 2023-2024, comparativement à 755 heures pour l'année précédente. Cette augmentation provient principalement du fait que nous avons tenu deux expositions importantes au

cours de l'année, par notre présence à diverses activités ad hoc et par le fait que la méthode de calcul des heures se raffine.

À prime abord, ce nombre d'heures peut sembler trop peu ou élevé selon nos références respectives, mais à titre indicatif soulignons les exemples suivants :

- pour les administrateurs du CA : à elles seules, les rencontres du CA impliquent approximativement 210 heures de bénévolat (10 rencontres de 3 heures pour 7 personnes) et ce, sans tenir compte des temps de préparation, les rencontres spéciales et les réunions des comités de travail ou autres;
- pour une exposition, le nombre d'heures de bénévolat requis est de l'ordre de 175 heures pour la logistique, la promotion, le prémontage, le montage et la surveillance des lieux.

Ces exemples démontrent clairement que le bénévolat prend une place importante et qu'il fait toute la différence quant à l'atteinte des objectifs. Sans le bénévolat, le Mouvement n'existerait pas et les services rendus à la communauté non plus.

La seconde édition de l'exposition Anim'Art tenue en mai 2023 a permis de souligner l'implication bénévole de Gertrude Fiset qui, depuis plus de 10 ans coordonne le montage des expositions, des vitrines du Centre communautaire et collabore aux conférences sur l'histoire de l'art (en partenariat avec la Bibliothèque Roger-Lemelin). Un certificat hommage "Bénévolat-Québec 2024" lui a été remis par Jean-Jacques Hudon, administrateur au CA.

Nos efforts se poursuivent afin de consolider et d'accroître l'implication bénévole.

## **LES RESSOURCES FINANCIÈRES, MATÉRIELLES ET INFORMATIONNELLES**

### **Ressources financières**

Le rapport financier 2023-2024 du MAACR fait état des revenus et dépenses pour la période du 1er juin 2023 au 31 mai 2024. Ce document est disponible sur notre site Web ou sur demande.

Les états financiers 2023-2024 ont été dûment vérifiés par la firme comptable Émond, Côté, Mercier, CPA, S.E.N.C.R.L..

Les revenus de l'exercice 2023-2024 ont augmenté et atteint 146 597 \$ soit une augmentation de 29 436 \$ ou 25%. Ces revenus démontrent d'une part la fidélité de nos membres et d'autre part, l'arrivée de nouvelles personnes qui se sont inscrites aux différents cours. De plus, la popularité des ateliers offerts tout au long de l'exercice s'est avérée un grand succès.

Nous concluons l'exercice 2023-2024 avec un bénéfice de 9 727 \$ comparativement à celui de l'exercice précédent où les profits avaient été de 11 408 \$. Cette diminution de près de 15% s'explique par les sommes consenties pour l'achat de matériel informatique et par certaines dépenses spécifiques au 45<sup>ème</sup> anniversaire du Mouvement.

Aux revenus générés par les formations (cours et ateliers) s'ajoutent de belles collaborations avec différents partenaires (écoles et organismes) et l'octroi de subventions de la Ville de Québec pour des dépenses de fonctionnement, pour les activités fédératrices, soit notre 45<sup>ème</sup> anniversaire et pour l'achat d'équipements et de matériel dédiés aux formations.

Enfin, le CA a accordé un montant de 5 000 \$ pour la mise à jour du matériel informatique car l'achat de ce type de services ne rencontre pas les critères pour être admissible à une subvention.

### **Ressources matérielles**

À ce chapitre, le MAACR n'est propriétaire d'aucuns locaux. Les seules dépenses associées sont liées aux frais d'administration générale, au volet technologique, au matériel d'artiste requis pour les formations ainsi qu'au matériel pour la tenue d'une exposition ou d'une activité spécifique.

Au cours de l'exercice, le MAACR a bénéficié de deux subventions de la Ville de Québec :

- La dernière part de la subvention pour les dépenses de fonctionnement, ce qui représente un montant de 595 \$.
- 500 \$ pour souligner le 45<sup>ème</sup> anniversaire du Mouvement, ce qui a permis de défrayer les frais de l'exposition Anim'Art de décembre 2023;

## **Ressources informationnelles**

Les seules ressources informatiques concernent le site du MAACR et l'équipement dévolus au travail de la coordonnatrice.

Les outils informatiques, de même que diverses composantes de notre système d'inscription, sont d'une part à la fin de leur vie utile ou mal adaptées aux attentes des clientèles ou du CA. À titre d'exemples, mentionnons la solution de paiement pour les formations—et nos façons de communiquer qui ne tirent pas pleinement profit du potentiel offert par les nouvelles technologies.

D'ailleurs, les travaux réalisés lors de la planification stratégique ont confirmé ce diagnostic de désuétude ainsi que le niveau de risque associé. La mise à niveau des ressources informationnelles du MAACR se doit d'être une priorité d'action. Au cours de l'exercice 2023-2024, un Plan d'action a été élaboré afin de procéder d'abord au remplacement des équipements puis de revoir nos processus et l'évolution du site Internet.

Lors de la rencontre du CA de février 2024, il a été convenu à de réserver un budget de l'ordre de 5 000 \$ pour l'achat d'équipements (ordinateur de bureau, ordinateur portable, imprimante), l'hébergement des données, la révision des processus et du site Internet. Une partie du matériel a été acquis en mai 2024.

Le CA a aussi convenu de confier les suites du mandat à deux de ses administrateurs soient Julie Lizotte et Jean-Loup Robert, qui verront à s'associer à un expert de Bénévole-d'expertise pour les appuyer.

## LES FORMATIONS SUIVIES

La priorité des administrateurs du CA demeure bien entendu une juste compréhension des règles de gouvernance des activités du MAACR. Au cours de l'exercice, l'emphase a été mise sur le processus de planification stratégique et, pour la coordonnatrice, l'apprentissage des nouveaux outils et logiciels mis en place.

### *. Volet école - Les inscriptions - quelques statistiques*

Les cours sont maintenant offerts sur 3 sites, soit au Centre communautaire de Cap-Rouge, au Centre de Loisirs St-Ange et au Centre communautaire Noël-Brûlart, sans oublier quelques cours en ligne. À l'automne, s'ajoutera le Centre communautaire Pointe Ste-Foy (rue Valentin). L'objectif est de développer une offre de services à l'extérieur de Cap-Rouge.

Le tableau ci-dessous offre une comparaison sur 5 ans des activités de formation du MAACR. Les constats suivants peuvent être dégagés :

- l'exercice 2023-2024 a vu le nombre d'inscriptions augmenter de 38%;
- le niveau d'inscription pour les enfants est toujours en croissance, démontrant ainsi un intérêt manifeste;
- l'offre de cours a été augmentée de 20% répondant ainsi à l'un de nos objectifs;
- les cours proposés sont dispensés dans une proportion de 84% : certains ont dû être abandonnés faute d'avoir un nombre suffisant d'inscriptions.

	<b>2023-2024</b>	<b>2022-2023</b>	<b>2021-2022</b>	<b>2020-2021</b> (pandémie)	<b>2019-2020</b> (pré-pandémie)
<b>Nombre d'inscriptions</b>	796	578	535	272	556
<b>Inscriptions Enfants</b>	160	125	97	48	52
<b>Nouvelles personnes inscrites</b>	195 (99 enfants, 96 adultes)	154	120	64	120
<b>Nombre de cours proposés</b>	108 (dont 8 ateliers à l'été 2023)	90	96	58	97
<b>Nombre de cours donnés</b>	91 (84%) (6 sur 8 ont été offerts)	71 (78%)	67 (69%)	39 (67%)	82 (84%)
<b>Cours en ligne</b>	4	4	4	11	0

Le défi du prochain exercice est de continuer d'accroître et varier l'offre de formation afin de répondre toujours davantage aux besoins de la communauté et d'augmenter le nombre d'inscriptions. En plus des cours réguliers, mentionnons les "Ateliers du 45<sup>ième</sup> " et les formations suivantes découlant de demandes spécifiques :

- formation école à la Maison : 10 participants;
- 6 cours, Séminaire St-François : un groupe de 15 personnes;
- cours classe maternelle 5 ans, École Coeur-Vaillant : 3 groupes pour 55 jeunes.

## LES COMMUNICATIONS

Afin de mieux connaître le MAACR et de ne rien manquer de ses activités et de ses offres, le Mouvement communique avec ses membres et la population en générale de diverses façons :

### **Infolettre**

18 Infolettres ont été transmises en 2023-2024, soit 2 fois plus qu'en 2022-2023. Les activités en lien avec le 45<sup>ième</sup> anniversaire du Mouvement ont largement contribué à cette hausse.

Le nombre de personnes abonnées à l'Infolettre était de 793 en juin 2022 et de 882 en mai 2023. Il s'établit maintenant à 1 033, ce qui représente une croissance de l'ordre de 150 abonnés et le taux d'ouverture de l'Infolettre est en moyenne de 83 %.

### **Site Internet**

Le site Internet a connu un achalandage accru pour l'exercice 2023-2024. Ce sont en moyenne 809 utilisateurs (comparativement à 666 l'exercice précédent) qui ont consulté le site, avec 3 pointes de fréquentation (août et novembre 2023, mars 2024) correspondant aux périodes d'inscriptions.

### **Page Facebook**

Nous avons complété l'exercice avec 731 personnes qui suivent la page Facebook, soit une hausse de 14%.

### **YouTube**

Cette chaîne offre des tutoriels sur le dessin, la présentation des professeurs ainsi que la présentation des expositions. Nous en sommes toujours à 26 qui ont été développés durant la pandémie afin de compenser les formations données en classe. Ces vidéos sont toujours en usage et consultées régulièrement.

### **Comité des communications**

L'exercice de planification stratégique a mis en évidence la nécessité de mettre une emphase particulière sur les nos communications. Il est requis de mieux faire connaître notre offre de services, d'élargir notre public cible et aussi de dynamiser nos échanges avec les membres. Pour ce faire, une réflexion sera menée quant à l'évolution du de notre site Internet et un à l'usage accru des réseaux sociaux à notre disponibilité.

Afin de mener ces réflexions, un Comité de communication a été mis en place sous la coordination de Nicole Giguère, administratrice au CA.



## **45<sup>ième</sup> anniversaire du Mouvement...**

### **45 ans de création ensemble!**

L'exercice 2023-2024 marque le 45<sup>ième</sup> anniversaire du Mouvement. Afin de souligner l'évènement, un comité de travail a été mis sur pied afin de prévoir un programme d'activités particulier. Les principales activités marquant cet anniversaire sont résumées ci-dessous.

#### **Logo 45<sup>ième</sup> anniversaire**

Le comité s'est assuré que le MAACR dispose d'un logo spécifique marquant cette année anniversaire. Ce logo accompagnait l'ensemble des communications et événements tout au long de l'année.

#### **Soutien financier**

Afin de nous appuyer dans la tenue des activités soulignant le 45<sup>ième</sup> anniversaire le MAACR a obtenu un soutien financier de 500 \$ de la Ville de Québec dans la catégorie "Soutien pour les activités fédératrices".

#### **Ateliers thématiques**

Le MAACR a offert à la communauté une série d'ateliers donnant à chacun l'opportunité de s'initier aux Arts visuels, de se perfectionner ou d'explorer de nouvelles approches et ce, toujours dans une ambiance de détente et de plaisir. Une façon de fêter et de célébrer la créativité!

Dès l'automne 2023, des ateliers ont été offerts à un prix modique (ex. : formation d'une durée d'environ 6 heures et portant sur un thème spécifique). Une telle formule était auparavant réservée à la session d'été.

Au total, 22 ateliers ont été offerts permettant de rejoindre 193 personnes.

#### **Fête de la Famille - Place des Quatre Bourgeois**

Le 8 juillet 2023, une équipe de 5 bénévoles était présente à la seconde édition de la Fête de la famille 2023 du IGA Coop Ste-Foy à la Place des Quatre-Bourgeois.

Les bénévoles ont accueilli plusieurs familles qui ont découvert les activités du MAACR. Les plus jeunes ont pleinement profité d'un atelier de fabrication de balles à jongler ou ont fait du coloriage. D'autres en ont profité pour voir quelques photos des oeuvres de nos étudiants, leur permettant de découvrir tout le potentiel du MAACR et de la diversité de son offre de cours.

Le MAACR est fier d'avoir participé à ce rassemblement annuel dont les profits ont été remis à Laura Lémerville, un organisme venant en aide aux enfants handicapés et à leur famille.

## **Le Campanile célèbre les Arts**

Le samedi 9 septembre 2023, une équipe de 5 bénévoles était présente au kiosque du MAACR. Les visiteurs ont pu apprécier le savoir-faire de deux artistes tout en faisant connaissance avec le Mouvement et son offre de cours.

### **Conférence**

Le 22 novembre 2023, Michèle Lefebvre, professeur au MAACR, a présenté la conférence *La musique à travers le regard de Wassily Kandisky et de Paul Klee*. Offerte gratuitement, cette conférence soulevait diverses réflexions quant à la question : Peut-on traduire la musique, cet art des plus abstraits, en images et en couleurs? C'est la question que se sont posés ces deux grands artistes du début du XXe siècle. Par les nombreuses questions des personnes participantes, cette conférence a suscité l'intérêt d'une quarantaine de personnes.

### **Exposition Anim'Art - 1<sup>ère</sup> édition**

En décembre 2023 (1<sup>er</sup> au 17 décembre), le MAACR présentait à Place des Quatre-Bourgeois une exposition regroupant une centaine d'oeuvres d'étudiants, de professeurs et de bénévoles, anciens et actuels. Une façon de célébrer 45 ans de créativité et d'offrir un moment de retrouvailles.

L'exposition a été précédée d'un vernissage le 30 novembre où se joints à nous des élus de la Ville de Québec, du Gouvernement fédéral et de Place des Quatre-Bourgeois. L'exposition Anim'Art, a été un franc succès! Ce qui en a fait une réussite:

- **98 oeuvres** d'étudiants et professeurs, anciens et actuels du Mouvement;
- **11 démonstrations** d'aquarelle, de peinture à l'huile, de calligraphie, de peinture intuitive et de peinture numérique réalisées par **6 artistes** de talents;
- plus de **1 000 visiteurs** et leurs commentaires très motivants;
- **50 bénévoles** pour la surveillance et l'accueil des visiteurs;
- un **comité organisateur** investi;
- **10** bénévoles pour le montage de l'exposition;
- plus de **100** personnes présentes au vernissage.

### **Motion de félicitations**

Le 11 décembre 2023, Louis Martin présentait une motion de félicitations pour le 45<sup>ième</sup> anniversaire du MAACR à la séance de l'Arrondissement de Sainte-Foy - Sillery - Cap-Rouge . Une copie de la motion est disponible sous l'onglet « À propos » du site du MAACR.

## **Livre d'Or - Conseil de quartier de Cap-Rouge**

Le CA du Conseil de quartier du Cap-Rouge a adopté une résolution à l'effet d'inviter le MAACR à signer le Livre d'or 2024 du Conseil de quartier dans la catégorie « groupe » pour sa contribution à la vie communautaire et artistique depuis maintenant 45 ans. La signature a eu lieu le 15 avril 2024 au Centre communautaire de Cap-Rouge.

### **En conclusion**

Les retombées de la programmation des nombreuses activités du 45<sup>ième</sup> anniversaire du MAACR ont contribué à renforcer le sentiment d'appartenance au Mouvement, tout en le faisant découvrir à plusieurs personnes et à attirer de nouveaux bénévoles.

C'est avec une grande fierté que nous avons reçu les deux mentions du Conseil de l'Arrondissement. Ces reconnaissances viennent saluer le travail de tous ceux qui nous ont précédés et de ceux qui poursuivent le travail. Ces reconnaissances confirment la notoriété et le professionnalisme du Mouvement et l'à-propos de ses actions.

Merci au comité de travail pour son implication et toute sa créativité. Le comité a proposé et mis de l'avant des activités qui ont su plaire à nos membres et contribuer à l'essor du Mouvement auprès de la population, des partenaires et de ses bénévoles.

## LES RÉALISATIONS 2023-2024

Outre les activités régulières de l'École, et celles liées aux célébrations du 45<sup>ième</sup> du Mouvement, le MAACR a réalisé des activités contribuant à son évolution et au développement de son partenariat avec divers organismes (voir section suivante) :

### **Révision des règlements généraux et des diverses politiques**

Le CA a jugé opportun d'actualiser les divers documents définissant le MAACR afin de les adapter au contexte actuel, d'en faciliter l'accès et la mise à jour.

Le premier document révisé, duquel découle l'ensemble des directives et politiques, est celui des Statuts et règlements qui a été soumis pour approbation à l'AGA de septembre 2023.

Quant à la révision des politiques et directives, ce travail qui était prévu sur 2 exercices financiers a été amorcé mais il a dû être différé de quelques mois afin de prioriser les travaux de planification stratégique et de souligner comme il se doit le 45<sup>ième</sup> anniversaire du Mouvement.

### **Planification stratégique**

Tout au cours de l'année, le CA a mené une démarche ayant pour but de définir les orientations stratégiques du Mouvement, qui une fois convenues, permettront d'élaborer les plans d'action des années à venir. Les travaux avaient déjà été enclenchés en 2022-2023 et ont été complétés au printemps. Une prochaine section présente les principales conclusions.

### **Expositions**

Du 5 au 27 novembre 2023 : exposition des professeurs à la Bibliothèque Monique-Corriveau regroupant des oeuvres originales réalisées par les professeurs, des artistes aux talents multiples que les étudiants ont pu côtoyer au fil des cours et des ateliers.

Le 2 mai 2024 : un vernissage a regroupé près de 250 personnes où le député Fédéral a personnellement félicité les participants de même que le représentant du député provincial. Plus de 600 visiteurs sont venus à notre rencontre tout au fil de l'exposition qui fut un grand succès. Encore là, cette exposition n'aurait pu avoir lieu sans l'implication des bénévoles du Comité d'exposition, de l'équipe de prémontage et montage et de la brigade assurant la surveillance des 15 plages horaires d'ouverture.

Du 3 au 12 mai 2024 : exposition des étudiants au centre commercial Place des Quatre-Bourgeois regroupant les œuvres de 63 étudiants (enfants et adultes) et de 8 professeurs. Cette exposition a permis aux visiteurs de se familiariser avec l'éventail des cours et approches explorés au cours la dernière année. S'ajoutent aussi 5 démos faites par 3 de nos professeurs.

À tous les mois (sauf durant la saison estivale) : le MAACR expose au Centre Communautaire de Cap-Rouge, les travaux des étudiants d'un professeur. Au cours de l'exercice 2023-2024, ce sont 9 vitrines qui ont été montées.

### **Évaluation des formations**

Dans un souci constant d'amélioration, le MAACR a débuté à la session d'hiver une démarche d'évaluation des cours en demandant aux participants, à la fin de chaque session, de compléter un formulaire électronique d'évaluation et de nous faire part de leurs commentaires ou suggestions.

Les taux de réponse indiquent que l'exercice est pertinent (35% à l'hiver et 44 % au printemps). Dans l'ensemble, les résultats démontrent que les participants sont majoritairement satisfaits ou très satisfaits. Ils ont souligné certaines améliorations ou suggestions que nous verrons à mettre en place progressivement.

Ce nouvel outil sera précieux pour notre organisation et pour l'établissement des programmations à venir.

### **Formulaires électroniques**

De plus en plus, le MAACR vise à offrir des outils électroniques qui permettent à la clientèle de transiger avec nous simplement au moment qui lui convient le mieux. Cette approche vise aussi à faciliter et à réduire la tâche de la coordonnatrice.

Au cours de l'exercice, le formulaire d'évaluation a été mis en place de même qu'un formulaire pour l'inscription aux expositions. Ces formulaires sont en constante évolution et d'autres viendront s'ajouter au fil des mois.

## LES PARTENAIRES

### Accès-loisirs

Le mandat d'Accès-Loisirs est de *Rendre le loisir sportif, culturel et de plein air accessible gratuitement aux personnes de 0 à 99 ans vivant une situation de faible revenu, et ce, en concertation avec les partenaires du milieu* (tel que définit sur le site internet de Accès-Loisirs, août 2023).

En vertu de ce partenariat, le MAACR a pu offrir, pour les sessions d'automne et d'hiver, des places gratuites à certains cours tout en défrayant les coûts du matériel. C'est Accès-Loisirs qui a procédé à l'inscription des personnes sur la base des critères d'éligibilité qu'ils ont déterminés .

Cette contribution s'inscrit directement dans le mandat d'organisme de bienfaisance du Mouvement. Pour l'exercice 2023-2024, ce sont 4 personnes (3 adultes et 1 enfant) qui ont pu bénéficier de ce privilège.

### Comité du bassin de la Rivière (CBRCR) / Société historique du Cap-Rouge (SHCR)

Le MAACR a contribué au projet «La rivière au cours du temps», dont l'objectif était de faire connaître le patrimoine naturel et historique local à travers une exposition artistique temporaire. Cette collaboration à a permis à 17 ~~de nos~~ étudiants (10 adultes et 7 enfants) de réaliser des oeuvres et ce, sous la supervision de 2 ~~deux de nos~~ professeurs.

Ces oeuvres ont été exposées le long de la rivière du Cap-Rouge, d'abord dans le secteur du Parc des Écores à l'été 2022, puis déplacées vers la route Jean-Gauvin à l'été 2023, permettant ainsi à de nouveaux promeneurs de les apprécier. Ces oeuvres seront relocalisées pour l'été 2024.

### DécouvArts

Le MAACR était présent à la 36<sup>ième</sup> édition de cet évènement les 3 et 4 juin 2023. Ce sont 8 bénévoles qui se sont relayés tout au long de l'évènement afin de faire connaître le Mouvement et ses activités et de faire découvrir les Arts visuels auprès de la population en général. En plus des oeuvres et photos, un professeur était présent le samedi et le dimanche en après-midi afin de faire une démonstration.

### La Maison Léon-Provancher

Sous l'égide de La Maison Léon-Provancher, le MAACR a contribué aux festivités de la Fête de l'Halloween le 28 octobre 2023. Au kiosque du MAACR, les plus petits comme les plus grands ont pu garder un souvenir de leur participation par une photo dans notre décor conçu spécialement pour l'évènement et en ramenant une citrouille et ses décorations.

Malgré le temps pluvieux et venteux, l'activité, a connu un vif succès et toutes les citrouilles et leurs décorations ont trouvé preneurs rapidement.

Tout le matériel a été conçu et préparé par Julie Lizotte et Jean-Jacques Hudon (membres du CA) avec la contribution de bénévoles.

### **Marché de Cap-Rouge**

Le 12 août 2023, le MAACR était présent au Marché de Cap-Rouge afin de faire la promotion du Mouvement, trois bénévoles étaient sur place.

### **Exposition Amitié Japon-Québec**

Le MAACR était partenaire de la 4<sup>ième</sup> édition de l'exposition Amitié Japon-Québec, qui se tenait au Séminaire de Québec du 19 au 23 octobre 2023. Cette exposition a permis de découvrir des œuvres d'art traditionnelles et contemporaines d'artistes japonais et québécois. Quelques étudiants et professeurs du MAACR y exposaient des oeuvres.

À noter, que Noriko Imaï, professeur au MAACR, est l'une des principales instigatrices de cet événement.

### **Conférences à la Bibliothèque Roger-Lemelin**

Le MAACR est partenaire de la Bibliothèque Roger-Lemelin pour la tenue de conférences sur l'histoire de l'art données par Madame Pascale Mathée. Pour l'année-~~l'exercice~~ 2023-2024, 5 conférences étaient prévues. Toutefois, seule la première a pu avoir lieu car les autres ont été annulées en raison de la grève du personnel des bibliothèques.

### **Maison Lémerville Suzanne Vachon**

En novembre dernier Monsieur Louis Martin, Conseiller municipal de Cap-Rouge/Laurentien, sollicitait notre appui pour l'organisation d'une exposition-vernissage en collaboration avec la Maison Lémerville Suzanne Vachon, un des centres de l'organisme communautaire Laura Lémerville.

Le CA du MAACR étant d'avis que cette proposition s'inscrit directement dans sa mission de promotion des Arts Visuels et de favoriser l'émergence de tous les artistes, nous avons convenu de pousser plus loin l'idée, d'autant plus que notre organisme a aussi le statut d'organisme de bienfaisance et non seulement celui d'une "École".

Cette exposition devrait avoir lieu à l'automne 2024.

## PLANIFICATION STRATÉGIQUE

À l'automne 2023, le CA a initié une démarche de planification stratégique\* avec pour objectifs de se doter d'orientations et d'un Plan d'actions pour les 3 prochains exercices . Même si le Mouvement avait déjà convenu de «Défis et perspectives 2023-2024», il trouvait qu'il était important de les consolider.

C'est en s'appuyant sur la démarche éprouvée et recommandée par la Ville de Québec\* que l'exercice a été réalisé . Ainsi, sur la base des constats, menaces, enjeux et opportunités, les administrateurs du CA et la coordonnatrice ont pu confirmer les orientations, les priorités d'action et une structure organisationnelle à la rencontre de juin 2024.

\*La planification stratégique pour un organisme de loisir culturel : un outil de développement, mars 2024

Les principales conclusions se retrouvent ci-après :

D'abord, cet exercice a permis au MAACR de revoir ses valeurs et de les adapter à sa vision et au contexte actuel. Ces valeurs ont été présentées dans une section précédente. Quant à sa mission, les 2 libellés suivants ont été retenus :

- faire découvrir, enseigner et susciter l'intérêt pour les Arts Visuels auprès de la population;
- être une référence dans le domaine des Arts Visuels au sein de la communauté.

À des fins de communications, l'énoncé guidant l'action du Mouvement devient *Accroître la notoriété du MAACR* :

- en favorisant et en organisant des échanges entre le public, les artistes amateurs et les artistes professionnels; et
- en élargissant les connaissances par une offre de cours/ateliers et par la tenue d'évènements.

Enfin, les priorités d'actions convenues pour les 5 prochains exercices sont résumées ci-après :

. *Années 1 et 2 (2024-2025 et 2025-2026)*

- Comprendre les rôles et les responsabilités du CA et des employés, l'organigramme et les comités;
- Remplacer les ressources matérielles électroniques;
- Réviser la gestion des données, site Internet, mode de paiement, système comptable et formation des ressources humaines (RH) s'il y a lieu;
- Réviser la comptabilité, électronique et petite caisse;
- Réviser la tarification des cours / ateliers / conférences;
- Augmenter l'offre de cours / ateliers / conférences, la disponibilité des locaux actuels et voir pour d'autres locaux;
- Développer et déployer progressivement un plan de communications;
- Documenter les façons de faire;

- Élaborer la planification annuelle, le calendrier des évènements, la structure de base pour certains évènements ou activités;
- Développer et encadrer le bénévolat;
- Continuer l'implication communautaire en fonction des RH et un fournir un effort particulier pour élargir territoire que ce soit sous la forme de collaboration ou de partenariat;
- Évaluer de nouvelles opportunités;
- Demander des subventions au besoin;
- Réviser les politiques de gouvernance;
- Organiser les activités d'archivage et de classement;
- Prévoir le 50<sup>ième</sup> anniversaire du Mouvement.

*. Années 3, 4 et 5 (2026-2027, 2028-2029, 2029-2030)*

- Continuer l'offre de services et évaluer de nouvelles offres;
- Consolider l'implication communautaire;
- Élaborer un Plan de communication avec de nouvelles stratégies;
- Développer le volet philanthropique;
- Continuer de développer le bénévolat.

### **Organigramme du MAACR**

Le MAACR a revu sa structure organisationnelle afin de préciser les rôles et responsabilités de chacun au niveau de la gouvernance et des opérations régulières. À ce jour, les réflexions et les actions de ses comités sont faites majoritairement par les administrateurs du CA. L'objectif est de continuer à associer des bénévoles afin de nous appuyer à divers niveaux. D'ailleurs, des bénévoles participent déjà au comité de programmation et à celui des évènements.

### **Révision annuelle de la planification stratégique**

Comme les meilleures pratiques de gestion le recommandent, c'est sur une base annuelle que le CA procédera dorénavant à une révision sommaire de sa planification stratégique. Sommairement, cette révision permettra de vérifier l'atteinte des objectifs, de tenir compte des nouveaux éléments de contexte ou de risque et de confirmer le Plan d'actions du prochain exercice .

## LES REMERCIEMENTS

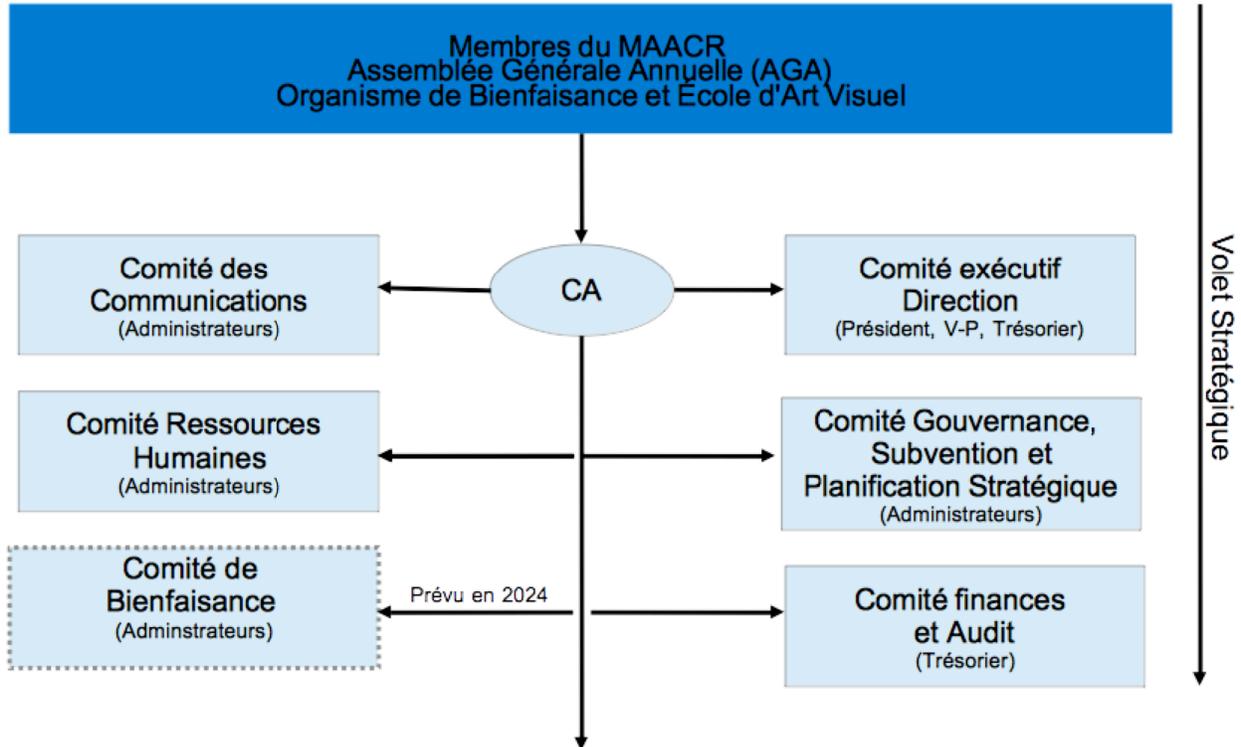
Le Conseil d'administration tient à remercier :

- la Division de la culture, du loisir et de la vie communautaire de la ville de Québec pour son implication et son support;
- Louis Martin, conseiller municipal du district Cap-Rouge – Laurentien et président du Conseil d'arrondissement;
- Trudel Immeubles, pour leur collaboration à nous rendre disponibles des locaux à Place des Quatre-Bourgeois pour les expositions Anim'Art;
- Mathieu Forget, conseiller stratégique;
- Place des Quatre-Bourgeois pour leur accueil et leur support;
- Tous les membres du Mouvement pour leur confiance et leur fidélité;
- La coordonnatrice du Mouvement, Annie Morrissette, pour son appui constant et son implication.
- Tous les professeurs pour leur créativité et leur professionnalisme qui sont à la base du Mouvement;
- Tous nos bénévoles pour leur implication et leur dévouement.

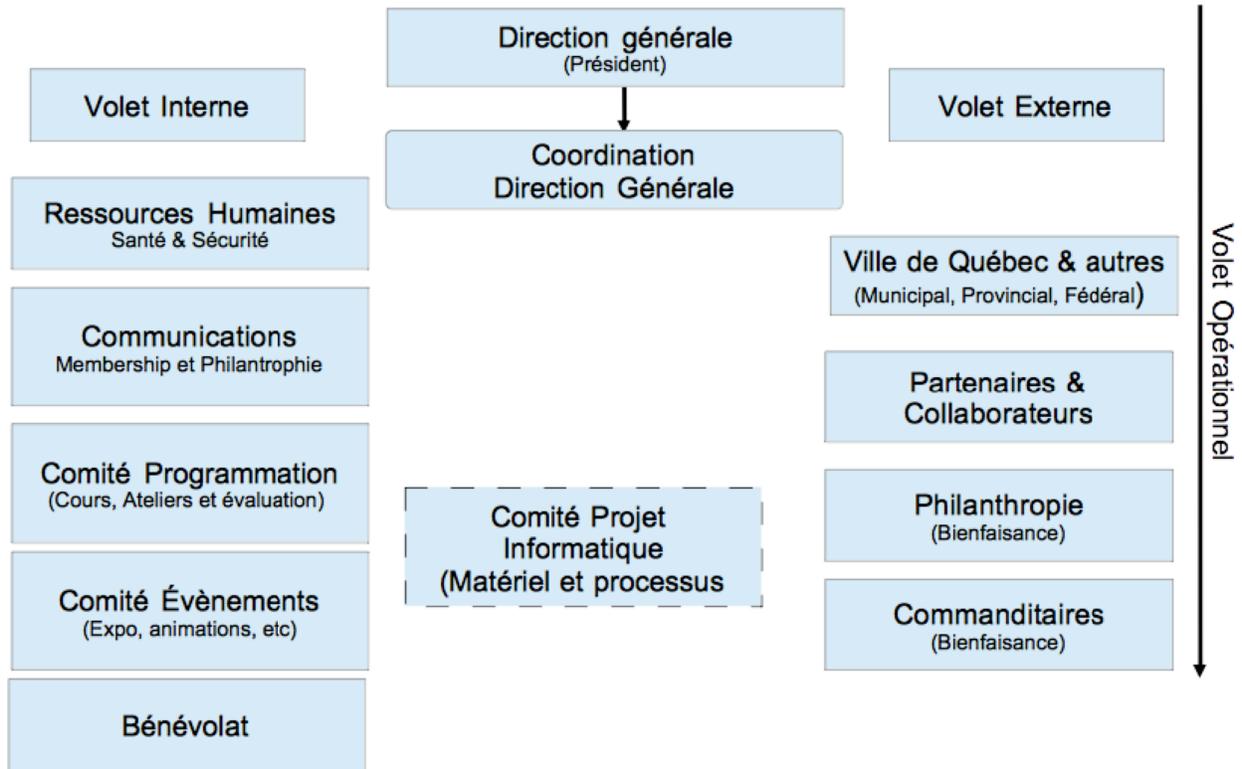
Enfin, je tiens à remercier sincèrement mes collègues du Conseil d'administration, pour leur appui, leur implication et leur esprit d'équipe.

## Annexe

# Organigramme MAACR



# Organigramme MAACR



# Organigramme MAACR

